

<p>SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL Centre médical : ASTE CENTRE EVRY-COURCOURONNES - 18 rue du Bois Sauvage - (ATTENTION, il y a 2 numéros 18. Le centre est en face d'EUROPCAR au numéro 16 de la rue) - 91000 EVRY</p>	<p>ATTESTATION DE SUIVI individuel de l'état de santé (art L. 4624-1 du code du travail)</p>	<p>ENTREPRISE NETPOWER CONSULTING 20961 Médecin référent : AILAM Farida</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

SALARIE(E)
Nom : HAMDY Prénom : Hichem
Date de naissance : 03/10/1985

POSTE DE TRAVAIL
Consultant (informatique), cadre (Consultant Informatique)
OU EMPLOI(S) (travailleurs temporaires, saisonniers, salariés des associations intermédiaires, mannequins, ...)
1.
2.
3.

DATE DE LA VISITE
Date : 21/03/2023 Heure d'arrivée : 08:38 Heure de départ : 08:47

MODE DE VISITE
Mode de visite : Présentielle

TYPE DE VISITE*

Visite d'information et de prévention
 initiale (art R. 4624-10)
 périodique (art R. 4624-16)
 Visite de reprise (art R. 4624-31)
 Visite à la demande (art R. 4624-34)
 Suivi individuel renforcé : visite intermédiaire (art R. 4624-28)

** Si le médecin du travail constate une inaptitude, utiliser l'avis d'inaptitude. Pour les travailleurs en suivi individuel renforcé (hors visite intermédiaire), utiliser les avis d'aptitude et d'inaptitude.*

PROCHAINE VISITE
A revoir au plus tard le : 21/03/2025
 par le professionnel de santé dans le cadre d'un protocole sous l'autorité du médecin du travail
 par le médecin du travail

ATTESTATION ETABLIE PAR
 le médecin du travail
OU un autre professionnel de santé, sous l'autorité du médecin du travail, le docteur : _____ dans le cadre d'un protocole :
 le collaborateur médecin
 l'interne en médecine du travail
 l'infirmier

DATE : 21/03/2023
NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE SANTE
 MANCUSO Marie Virginie


Attestation de suivi accompagnée d'un document faisant état de proposition de mesures individuelles faites par le médecin du travail après échange avec l'employeur